



Grève générale dans l'unité pour le retrait du projet de réforme de retraite à points du gouvernement !

Le Conseil syndical du SNUDI FO 13, réuni le 14 janvier 2020, constate que les collègues enseignants se sont massivement saisis de la grève initiée par la RATP, la grève à partir du 5 décembre.

Depuis, il n'y a pas eu de trêve et le mot d'ordre reste le retrait !

Le Conseil syndical reprend à son compte les propos de la FGF FO :

« Les tentatives du gouvernement pour affaiblir la mobilisation par de la désinformation et des négociations par secteurs n'ont pas réussi. La finalité de cette réforme, c'est travailler plus longtemps pour gagner moins de pension. Comment croire un seul instant que nous pourrions préserver des droits acquis dans ce système par points où personne ne pourra dire avec exactitude le montant de sa pension de demain.

Cette réforme a pour objectif d'affaiblir le système actuel pour, d'une part baisser les pensions (qui représentent 14% du PIB) et d'autre part ouvrir à la capitalisation. La négociation sur la pénibilité, l'âge pivot et les régimes spéciaux ne sont que des leurres pour nous détourner de la volonté du gouvernement de dissoudre les 42 régimes de retraite pour en créer un seul sur lequel il aura tous les ans la main pour faire varier la valeur de service du point. »

Nous exigeons le retrait total de cette réforme de régime universel par point et le maintien des 42 régimes dont le Code des pensions civiles et militaires, partie intégrante de notre statut.

Les manœuvres du gouvernement marquent sa volonté d'aller au bout de sa réforme. Le gouvernement ne recule pas !

Alors qu'il a transmis son projet au conseil d'Etat le 6 janvier son projet de loi, il propose des « concertations » le 7 janvier. Ce samedi 11 janvier, il semble revenir « provisoirement » sur l'âge pivot mais le 24 janvier, il présentera son projet au conseil des ministres.

En fait, le gouvernement parie sur l'affaiblissement du mouvement, qui dure maintenant depuis 6 semaines, record qui dépasse celui de 1986.

La détermination des salariés qui combattent cette réforme est intacte.

Partout, quand on discute avec les collègues dans les écoles, dans les RIS ou avec les autres salariés dans les manifestations, les interrogations sont les mêmes : on s'est mis en grève, on a manifesté massivement le 5 décembre puis le 10, le 12, le 17, le 19 décembre et encore le jeudi 9 janvier et pour certains d'entre nous le 11 janvier et le gouvernement persiste.

Comment le faire reculer ?

Ce qui ressort des réflexions c'est d'abord qu'il faut arrêter avec les journées d'action qui ont montré leur inefficacité et que c'est la grève générale qui est à l'ordre du jour (et non pas la multiplication de

diverses actions originales et « visibles »). C'est ensuite que les salariés, à la base, ont suffisamment démontré, depuis 6 semaines, leur détermination et que les responsables des confédérations syndicales qui se prononcent pour le retrait devraient appeler ensemble à la grève générale.

C'est ce qui apparaît aussi des motions d'école que le syndicat a reçues depuis la rentrée de janvier :

« Face à ce gouvernement qui veut aller jusqu'au bout, nous estimons qu'il n'y a pas d'autre choix que celui de bloquer l'économie du pays ! Seule la grève totale, la grève générale dans l'unité public /privé avec nos organisations syndicales aura la force de le faire reculer.

En bas, nous avons montré, depuis le 5 décembre que nous sommes déterminés à obtenir le retrait du projet de réforme et nous estimons qu'il est de la responsabilité des syndicats qui se prononcent pour le retrait du projet gouvernemental de réforme des retraites d'appeler à la grève générale et de l'organiser ! »

Le conseil syndical estime pour sa part que c'est la seule perspective car continuer avec les « temps forts », les journées d'action, même consécutives, non seulement ne permet pas de faire reculer le gouvernement mais va finir par isoler les grévistes, décourager les salariés et étioiler le mouvement ! Il estime qu'un tel appel pourrait en effet unifier l'ensemble des salariés du public et du privé et serait en mesure de faire céder le gouvernement.

Le conseil syndical estime que notre confédération, qui a été la première à sonner l'alarme sur cette question, a pris ses responsabilités en appelant à la manifestation nationale le 21 septembre.

Puis, elle a pris ses responsabilités en soumettant la proposition de rejoindre l'appel interprofessionnel à la grève des syndicats de la RATP, rejoints par certains secteurs de la SNCF, à la grève unie à compter du 5 décembre pour mettre en échec ce projet.

Face à la hauteur des attaques et à la détermination du gouvernement, le conseil syndical du SNUDI-FO 13 estime que notre confédération doit aujourd'hui prendre à nouveau ses responsabilités en s'adressant aux organisations syndicales qui se prononcent pour le retrait afin qu'elles appellent et organisent ensemble la grève générale pour faire reculer le gouvernement et obtenir le retrait du projet de retraites à points.

**Adopté à l'unanimité
Marseille, le 14 janvier 2020**